

<https://www.snetap-fsu.fr/Renovation-BTSA-GEMEAU-et-AQUACULTURE-L-avis-du-SNETAP-GT-CNEA-du-23-11-2022.html>



Rénovation BTSA GEMEAU et AQUACULTURE - L'avis du SNETAP GT CNEA du 23-11-2022



- Pédagogie - BTSA -
Date de mise en ligne : mercredi 14 décembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Comme il le fait à chaque rénovation de [BTSA](#) depuis 2019, le SNETAP-[FSU](#) maintient et rappelle d'abord son opposition à la semestrialisation de ces formations qui s'accompagne de la délivrance de blocs de compétences par la seule modalité du contrôle continu ([CCF](#)) et qui conduit à la délivrance d'un diplôme maison sans régulation nationale du niveau d'exigence mais aussi à une atteinte du statut des enseignants.

EPREUVE E1

La nouvelle épreuve E1 pose problème du fait de sa difficulté (cf sujet zéro). Il y a désormais trois parties. Il est attendu du/ de la candidat•e :

- qu'il/elle analyse le ou les documents à orientation socio-économique dans la première partie ;
 - qu'il/elle élabore, formule et justifie une problématique suggérée par le thème et le corpus documentaire en mobilisant ses référents culturels et socio-économiques dans la seconde partie ;
 - qu'il/elle se saisisse de cette problématique en exposant un point de vue qu'il/elle argumente et illustre dans une langue claire, précise et nuancée, dans le cadre d'un débat de société, dans une troisième partie.
- La production attendue prend la forme d'un essai.

Si l'actuelle épreuve E1 est exigeante pour nos candidat•es, elle le sera encore plus avec cette nouvelle épreuve. Lors du webinaire de formation les services de la [DGER](#) ont répondu que cette nouvelle E1 s'appliquera à tous les BTSA (rénovés ou non) à partir de juin 2024. Par contre nous n'avons aucune réponse quant à sa difficulté et sur le fait que la note de service de juin 2022 n'avait pas été prise en compte par toutes les équipes. Nous avons demandé une remise à plat de cette épreuve.

BTSA AQUACULTURE

Dans les documents présentés lors de la réunion du groupe de travail le 23 novembre :

- les référentiels d'activités de compétences et d'évaluation ont déjà reçu un avis conforme de la CPC AAA, depuis le 15 juin 2022.
- le référentiel de formation a lui déjà été proposé à la consultation en ligne des équipes pédagogiques, sur le site Chlorofil.

Le SNETAP -FSU regrette la présentation et la consultation tardive du [CNEA](#) sur ces projets qui ne laissent que très peu de marge d'intervention.

Nous constatons néanmoins une consultation de plusieurs équipes d'établissement en amont de l'écriture des référentiels par l'Inspection.

Les équipes consultées par le SNETAP-FSU, comme celles qui ont répondu à la consultation en ligne, s'inquiètent de la mise en œuvre et des conséquences de la semestrialisation et du 100 % CCF sur la valeur du diplôme, sur la concurrence induite entre les établissements et sur le recrutement en BTSA, déjà en forte baisse.

Elles demandent que les volumes horaires des disciplines soient précisés pour chaque module, et y compris pour les heures pluridisciplinaires.

Si les volumes globaux restent constants il n'y a aucune information sur la répartition.

Elles demandent également que pour les modules professionnels soient précisées les répartitions entre cours et TP/TD.

Elles rappellent que si ces heures restent non affectées, elles serviront de variable d'ajustement pour compléter les temps de service au détriment de la pédagogie, comme ce qu'elles ont vécu avec le M11.

Il manque les coefficients des blocs de compétences ou des épreuves.

Les équipes exigent les documents d'accompagnement des différents modules car elles trouvent encore une fois les données du référentiel très succinctes et trop vagues.

Les équipes ne comprennent pas la disparition des activités de commercialisation qui n'apparaissent plus dans les débouchés de ce diplôme ni à proprement parlé dans la fiche d'activités. Il s'agit pourtant d'une partie de la réalité de ces métiers.

A la page 55 du référentiel, dans la module M4, des équipes s'interrogent sur signification de la phrase : "les périodes de formation en milieu professionnel et la pluridisciplinarité intra ou inter-modulaire participent à l'enseignement de ce module"

Même si la DGER assure que la pêche professionnelle et la vente de poisson d'ornement (notamment au travers du travail d'acclimatation de ces poissons) ne seront pas négligées dans le référentiel de formation, les équipes constatent la disparition, dans le référentiel d'activités, de ces notions d'aquarioculture (production des poissons d'ornement) et d'activités de la pêche professionnelle estuarienne et continentale.

Des précisions sont attendues sur le contenu et les modalités réelles des ECCF.

Comme pour les précédentes rénovations de BTSA, les équipes du BTSA aqua regrettent la disparition de l'épreuve E7.1 (dite "EPI") qui était une épreuve mettant en évidence les capacités d'analyse et de synthèse des candidats.

BTSA GEMEAU

La mise en œuvre du nouveau référentiel de formation est prévue pour la rentrée 2025.

Ce projet de référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation est présenté au CNEA avant son passage devant la CPC industrie pour avis conforme, le 6 janvier 2023.

Le référentiel de formation n'est pas présenté à ce groupe de travail mais sera mis en ligne pour consultation des équipes entre février et avril 2023.

Le SNETAP-FSU s'étonne du choix de faire passer ce diplôme sous la responsabilité de la CPC Industrie et s'inquiète des conséquences pour la formation.

SUPPRESSION DE L'APPROCHE BASSIN VERSANT

Les équipes consultées par le SNETAP-FSU s'étonnent et regrettent la disparition dans ce projet de référentiel de l'approche "Bassin versant". Cette suppression enlève, de fait, les problématiques de ruissellement et d'érosion à l'échelle des bassins versant. Pourtant ces notions impactent fortement l'activité humaine, la qualité des cours d'eau et des nappes souterraines.

Un choix incompréhensible au regard de ces phénomènes qui s'intensifient partout dans le monde.

Le référentiel se concentre donc sur les aspects de traitements et de réseaux (pour certain.es on formera des techniciens "tuyauterie" voire des "opérateurs tuyaux"). Il est ainsi beaucoup sujet d'irrigation, mais pas du ruissellement ou d'érosion.

De la même façon les métiers tels que "technicien rivière" ou "gestionnaire bassin versant" n'apparaissent plus dans les débouchés possibles, alors qu'il s'agit de métiers qui se développent. Pourtant le référentiel d'activités (au 1.3.2 - pages 7 et 8) rappelle « La prévention du risque inondations Plusieurs leviers sont possibles pour prévenir le risque inondation : ../. - Désimperméabiliser les sols urbains en développant la végétalisation des espaces et favorisant l'infiltration des eaux pluviales.

- Protéger ou restaurer les zones d'expansions de crue et les zones humides.
- Favoriser l'hydraulique douce, la préservation et de la restauration de cours d'eau et milieux humides, ». Au regard de ces rappels il est donc incohérent de faire disparaître ce métier du référentiel.

Il semble que la DGER a décidé de renvoyer l'approche de bassins versant et le métier de technicien rivière entièrement vers le BTSA GPN. Cette approche est pourtant indissociable du traitement de l'eau. Celle-ci est prélevée dans le milieu naturel et les eaux usées sont rejetées après traitement dans le milieu naturel. Il est impensable aujourd'hui de traiter les différents cycles de l'eau séparément. Ils sont fortement liés et il ne peut y avoir de cloisonnements. Ainsi un technicien de station d'épuration doit connaître le fonctionnement du milieu récepteur. De la même façon la prévention des inondations ne peut se faire sans une gestion des milieux.

Le BTSA GEMEAU pourrait s'en trouver fragilisé en ne pouvant proposer des sujets d'études liés au pluvial en zone rurale et au ruissellement érosion, qui sont pourtant aujourd'hui ds sujets importants de visites, d'études en stage et des sujets d'étude en M54.

Enfin ces choix poseront également des problèmes en terme de recrutement. Or Le BTSA GEMEAU a de très grandes difficultés pour recruter aujourd'hui. Une part significative des étudiant.es qui entrent en formation sont attiré.es par le métier de technicien rivière. Mais une fois en formation ils découvrent les autres métiers et évoluent parfois vers les métiers plus "industriels".

Il est important de souligner également que cette approche territoriale et environnementale nous distingue du [BTS Métiers de l'Eau de l'EN...](#)

SUR LE FOND

Le volet analyse subit aussi une cure d'amaigrissement

Que deviennent alors le diagnostic et la restauration du bon état écologique des rivières ?

Quelle est la place donnée à la bio dans ce référentiel en dehors des traitements microbiologiques ?

Il faut que la réforme veille à protéger les heures techniques dédiées aux STAEAH.

Les équipes estiment que les blocs B5 à B8, est un fourre-tout des "savoirs mobilisés"et qu'elle manque de cohérence.

En sciences et techniques, les savoirs dans les 5 différents blocs, manquent de pertinence (exemple : l'hydraulique en charge est dans le B5 dans lequel on est sensé piloter une installation. Mais il y a plein d'installations avec hydraulique à surface libre, qui elle n'est que dans le B7).

Les enseignant.es en BTSA GEMEAU s'inquiètent enfin la disparition de l'épreuve E7.1 (dite "EPI").